

L'Arche de Noé



# Noyan Tapan

Hebdomadaire L'ESSENTIEL Depuis le 4 Mai 1993

#10 (716)

17 Mars  
2008

Prix: 1000 drams

## Sarkissian commente



**Après que la Cour constitutionnelle a officiellement validé le 8 mars la victoire de Serge Sarkissian aux présidentielles, le Premier ministre a eu quelques discours publics consacrés à la crise actuelle**

**L'illusion de la liberté peut en réalité être un piège pour les médias**

**La déclaration de Noyan Tapan**

Le centre d'information Noyan Tapan exprime son inquiétude que les médias ne deviennent plus vulnérables suite aux amendements faits par le Président arménien Robert Kotcharian dans les dispositions de la restriction de l'information du décret sur l'état d'urgence.

Avant qu'il y a eu des amendements, selon l'ordre en vigueur au cours de l'état d'urgence, les publications concernant les questions d'ordre étatique et interpolitique ne pouvaient pas sortir "des limites de l'information officielle". L'ordre qui limitait l'activité des médias était déjà un grand coup à la démocratie. Pourtant son application discriminatoire et la non égalité devant la loi (la disposition) pouvait avoir des conséquences considérablement plus dangereuses en Arménie, en renforçant les bases de la censure.

L'amendement fait dans le décret, selon lequel "il est interdit aux masse média de rendre public ou de diffuser une information

*suite à la page 2*

### Serge Sarkissian: "... donc nous sommes coupables"

Par Gayane Melikian

Le 13 mars, Serge Sarkissian, Premier ministre, Président nouvellement élu a répondu par la télévision aux questions posées par Internet des citoyens. La partie excrasante des questions adressées au Premier ministre concernaient les événements qui ont eu lieu à Erévan le 1 mars.

En réponse à la question, s'il se sent responsable de ce qui a eu lieu, le Premier ministre a indiqué qu'il le sent certainement. Selon lui, lui, ses coéquipiers et les autres candidats à la présidence ont à maintes reprises exprimé une telle hésitation. Mais " nous n'avons pas pu prévenir et comme nous n'avons pas pu prévenir, donc, nous sommes coupables ", a mentionné le Premier ministre, ajoutant " Mais aujourd'hui, nous ne devons pas penser au degré du péché, pourvu que cela aussi est important, nous devons penser comment éliminer les conséquences de cette tragédie. A mon avis, la plus juste voie sera notre bon travail, les réformes dans notre société, la plus juste voie sera ce qu'après nos premières démarches de principe notre peuple soit convaincu qu'il a fait un

choix correct "

" Compte tenu des derniers événements, avec quels sentiments êtes-vous sortis des élections ", en réponse à cette question, S. Sarkissian a indiqué. " Dans des conditions ordinaires, après de telles élections, après avoir trouvé un format de consentement, de coopération politique, ça pouvait effectivement être une fête. Mais les processus postélectorales, bien sûr, ont porté un coup non seulement aux élections mais également à tout le peuple, à notre Etat ainsi qu'à l'ambiance générale régnante ". " Je ne suis pas content, en effet, je suis chagriné, mais ce chagrin ne doit pas être pour nous une raison de pleurer, d'être passif, mais au contraire, ce chagrin doit nous obliger d'agir, parce que c'est seulement en travaillant qu'on peut aboutir à un succès, c'est en travaillant qu'on peut rétablir la notoriété de notre pays, de notre peuple ainsi que de nos autorités ", a-t-il dit.

S. Sarkissian a catégoriquement nié sa passion pour les jeux d'hasard, ses fréquentations prétendues aux casinos ainsi que les rumeurs d'avoir une part dans tous les gros business en Arménie.

### Selon Vardan Oskanian, la situation en Arménie est alarmante

**Les Etats-Unis peuvent arrêter " Les défis du millénaire " pour l'Arménie**

Par Sousanna Petrossian

En évaluant la situation interpolitique en Arménie comme alarmante, Vardan Oskanian a indiqué la nécessité du dialogue entre les autorités et l'opposition. Selon lui, on a déjà manqué une fois la possibilité d'un tel dialogue où le Premier ministre Serge Sarkissian a fait appel au dialogue et a exprimé sa bonne volonté de mener des négociations avec l'opposition. Le Ministre a fait appel aux parties de prendre des démarches dans la direction du dialogue et a souligné que beaucoup de choses dépendent aujourd'hui de Lévon Ter-Petrossian.

Quant à la déclaration de la secrétaire d'Etat américaine Condoleezza Rice sur la possibilité de la cessation des projets de l'assistance portés à l'Arménie, y com-



Vardan Oskanian

pris du projet " Défis du millénaire ", Vardan Oskanian a déclaré qu'il n'exclut pas de telle possibilité. Selon lui, il voit un danger réel que les Etats-Unis peuvent congeler le projet " Défis du millénaire ", et la résolution de cette question dépendra entièrement du fait que l'Arménie pourra-t-elle résoudre le dilemme surgi devant elle. V. Oskanian a souligné qu'en cas de cessation des programmes d'assistance toute la société arménienne se présentera dans une situation difficile.

Oskanian n'a pas exclu la possibilité que dans le cadre du sommet de l'OTAN prévu à Boukharest le 3 et 4 avril la rencontre de Serge Sarkissian, Président nouvellement élu d'Arménie avec son homologue azéri Ilham Aliiev peut avoir lieu.

## L'Arménie a participé à la séance du comité de coordination politique et militaire du PPP tenue au siège central de l'OTAN

La séance du comité de coordination politique et militaire du programme Partenariat Pour la Paix (PPP) avec la participation d'Arménie a eu lieu au siège social de l'OTAN le 10 mars. Les objectifs du Partenariat d'Arménie pour 2008, élaborés dans le cadre du processus de la planification et de la révision, ont été discutés lors de la séance.

A. Nazarian, Vice-ministre de la défense, S. Mkrtychian, chef de la mission d'Arménie à l'OTAN, D. Tonoïan, chef du département de la coopération militaire internationale et des programmes de la défense du

Ministère de la Défense, M. Israël, représentant militaire d'Arménie à l'OTAN et d'autres personnes représentaient la délégation arménienne. F. Boland, le chef de la direction de la planification des forces armées de la subdivision de la politique et de la planification de la défense de l'OTAN a présidé la séance.

Avant la séance, la délégation arménienne a rencontré Robert Simmons, Représentant spécial du secrétaire général de l'OTAN au Caucase du sud. Au cours de la réunion les côtés ont évoqué les développements interpolitiques des

derniers jours en Arménie ainsi que les réformes réalisées dans la sphère de la défense.

Les argumentations juridiques des mesures prises par les autorités arméniennes ont été présentées à R. Simmons. En même temps, le côté arménien a déclaré que le processus des réformes de la défense continuera.

R. Simmons a indiqué que la situation sera réglée le plus vite possible et a confirmé de sa part la bonne volonté de développement et de renforcement des relations entre l'OTAN et l'Arménie.

## L'Ombudsman arménien en appelle au dialogue

Par Rita Karapétian

Après la décision de la Cour constitutionnelle sur les présidentielles, il est difficile d'imaginer une autre voie que le dialogue, a déclaré l'Ombudsman arménien Armen Haroutiunian, lors de la réunion organisée dans le club national de presse le 12 mars.

" Le problème principal surgit actuellement devant nous est l'unification de la société. On ne peut pas permettre à la société de rester désunie. Le problème ne concerne pas cette ou autre figure politique mais le rétablissement de l'unification de la société, qui n'est possible que par le dialogue ", a indiqué Armen Haroutiunian. Selon lui, ce n'est que le président nouvellement élu a jusqu'ici fait une proposition de dialogue parmi les figures.

Selon Armen Haroutiunian, un dialogue politique ne signifie pas que ceux qui ont commis un crime et ont violé les droits des autres doivent rester impunis. Il a mentionné que



Armen Haroutiunian

dans les conditions du développement irrationnel des processus politiques il y a toujours des éléments enclins à commettre des actions criminellement punissables et à violer l'ordre public dans tous les pays.

Le défenseur des droits de l'homme n'était pas d'accord avec les publications de certains médias, selon lesquelles lesdits éléments prédominaient parmi les manifestants. " Principalement des personnes, venues pour exprimer leur désaccord civil, s'étaient rassemblé à proximité de l'ambassade de France et ces

dernières faisaient une majorité. On ne doit pas les identifier avec les personnes qui ont commis des actions criminellement punissables. Les autorités du maintien de l'ordre doivent tenir compte de cette circonstance ", a-t-il noté.

En tant que témoin des incidents du 1er mars, l'Ombudsman trouve qu'il était inévitable de déclarer un état d'urgence dans la situation créée. En ce qui concerne les restrictions mises par le décret du Président, Armen Haroutiunian a salué l'élimination de certains d'entre eux et a considéré comme primordial l'élimination des restrictions de l'activité des mass media.

L'Ombudsman a également souligné l'inadmissibilité de la violation des droits des personnes détenues. Selon lui, le bureau des droits de l'homme a formé trois groupes qui seront soumis à la surveillance des problèmes liés à la liberté de la parole, aux droits des personnes détenues et de ceux qui suivent un traitement dans les hôpitaux.

## Tigran Balayan : l'accusation unilatérale par Matthew Bryza est inutile et sans fondement

" Nous sommes atterrés de voir que même après sa visite à Erévan et sa rencontre avec les sources officielles et non officielles l'Assistant du Vice Secrétaire d'Etat des Etats-Unis fasse des déclarations aussi arbitraires ", a déclaré Tigran Balayan, chef du département des relations des médias du MAE de la RA. Selon lui, " une telle accusation unilatérale exprimée par Matthew Bryza est inutile et sans fondement ". Le nombre des policiers blessés est de 108 dont 43 avec des blessures par balle, clairement montre que les manifestants ont été armés avec des armes à feu et des explosifs. Cela coïncide avec l'information opérationnelle des autorités du maintien de l'ordre qui a été rendue publique quelques jours avant le

1er mars. Dans ce cas-là, marquer la réponse du gouvernement en tant que " dispersion des manifestations de la protestation d'opposition " ou la qualification comme " cruelle et brutale " n'est pas exacte. Ce n'était pas une attaque sur les citoyens par la police du tout "

Selon Tigran Balayan, " les actes de violence du 1er mars sont une préoccupation sérieuse pour nous tous, y compris et tout d'abord pour le gouvernement qui est responsable du maintien de l'ordre et de la sécurité dans le pays. Se tenant sur la réserve, le gouvernement s'efforçait de maintenir de l'ordre, cependant, comme les autorités du maintien de l'ordre avaient averti à l'avance, il s'est transformé en heurt entre la police et les manifestants. Dans la

circonstance où il y a 8 morts (dont un policier) et des dizaines de blessés, point de doute, que c'était un acte de violence sérieux et, à juste titre, répréhensible, comme M. Bryza indique "

Aujourd'hui, 10 jours après ce jour terrible, le problème principal pour l'Arménie est d'examiner et de comprendre ce qui s'est passé et de chercher des voies pour s'avancer. La communauté internationale doit encourager toutes les parties engagées afin d'assumer la responsabilité des dommages causés aux bases de notre société et de chercher des voies pour s'avancer. Les déclarations faites sur la base de l'information erronée peuvent et contribuent déjà à l'aggravation de la tension politique "

## Le député de l'AN de la RA Sassoun Mikaélian a été découvert et arrêté

Sassoun Mikaélian, député de l'Assemblée nationale de la RA, a été découvert et arrêté dans la ville d'Abovian par les collaborateurs du service de sécurité nationale auprès du gouvernement arménien. Ces informations ont été fournies à Noyan Tapan par Sona Trouzian, porte-parole du procureur général de la RA. Le même jour Sassoun Mikaélian a été présenté au service

spécial chargé des enquêtes où il lui a été porté une accusation par la partie 1 de l'article 300 de et la partie 3 de l'article 225 du Code criminel de la RA : usurpation du pouvoir d'Etat, organisation des troubles de masse combinés avec des meurtres. Sassoun Mikaélian a voulu que l'examen passât en présence d'un avocat, en raison duquel l'examen a été interrompu.

Il est à rappeler que le 4 mars, le procureur général de la RA Aghvan Hovsepian a soumis une pétition à la séance extraordinaire de l'Assemblée nationale pour recevoir sa permission sur la détention et l'engagement comme accusés des quatre députés, y compris Sassoun Mikaélian. Un mandat d'arrêt a été lancé contre Sassoun Mikaélian.

## La déclaration du MAE de la RA sur le rapport intérimaire de l'OSCE/BIDDH

Le Ministère des Affaires étrangères arménien a fait une déclaration dans le cadre du rapport intérimaire de l'OSCE/BIDDH que nous présentons entièrement :

" Le rapport intérimaire de l'OSCE/BIDDH réaffirme que les présidentielles en Arménie étaient dans l'ensemble conformes aux engagements internationaux que l'Arménie a assumés.

Le Ministère des Affaires étrangères informe que la mission d'observation de l'OSCE/BIDDH a publié le 3ème rapport intérimaire sur les présidentielles du 19 février 2008 en Arménie. Le rapport réaffirme l'évaluation de la mission d'observation de l'OSCE/BIDDH que les présidentielles du 19 février " ont été dans l'ensemble tenues conformes aux normes et aux engagements assumés envers l'OSCE et le Conseil de l'Europe "

Les autorités arméniennes constatent que certaines imperfections citées dans le rapport intermédiaire des développements postélectoraux sont déjà l'objet de l'attention de certaines autorités du maintien de l'ordre et que des mesures appropriées sont prises afin d'y répondre, jusqu'à l'engagement des poursuites criminelles contre les responsables pour les violations électorales.

En même temps, le MAE

déclare que malgré les insistances à maintes reprises des autorités arméniennes, les numéros de 13 sur 17 centres locaux n'ont pas été accordés jusqu'ici, où, selon le rapport, le processus du comptage a été estimé comme " mauvais " ou " pire ", ce qui donnerait la possibilité de faire des recherches approfondies.

Le rapport intermédiaire inclut également des commentaires basés sur des données non vérifiées. Ainsi, le rapport met en doute le haut niveau sans précédent de la participation enregistré dans les bureaux de vote N 37/18, 37/29, 37/38 et 37/39. Avant la publication du rapport, les autorités avaient élucidées que de grandes unités avaient voté dans ces bureaux de vote, ce qui naturellement a soulevé le nombre des votants. Il pouvait s'approcher non seulement à 100% de la liste des électeurs enregistrés d'avance, mais aussi de la dépasser.

Les autorités arméniennes examineront en détail chaque épisode des imperfections, y compris les non-conformités et les erreurs citées dans le rapport, et fourniront une information complète à la société arménienne et à l'OSCE/BIDDH afin de rendre le rapport final plus objectif et plus complet "

## Une requête des Arméniens remise au Département d'Etat des Etats-Unis

Hambik Sarafian et Sévak Khatchatourian, représentants de l'organisation " Pour l'Arménie démocrate " et du conseil arméno-américain du parti Hnchakian social démocrate ont rencontré le 11 mars Paul Wallerze, chef du bureau aux affaires du Caucase du département d'Etat américain et Christine Reite, responsable du département d'Arménie. Selon le communiqué fourni à Noyan Tapan par le parti Hnchak, " Un certain nombre de questions, préoccupant la communauté arméno-américaine, liées <...> à la situation créée en Arménie ont été abordés pendant la rencontre "

Les participants de la rencontre ont partagé l'opinion que le processus démocratique, la suprématie de la loi et la liberté de la parole doivent être respectés en Arménie. Les délégations ont exigé que les Etats-Unis soient successifs jusqu'à ce qu'un résultat concret soit atteint dans cette question "

A cette fin, une requête signée

par plus de 10 mille Arméniens a été remise au Département d'Etat qui inclut un certain nombre de demandes, y compris celles de l'élimination de l'état d'urgence, de l'assurance de la liberté de la parole et du droit de l'organisation des rassemblements de masse, de l'annulation des présidentielles et la demande de la tenue de nouvelles élections.

Les représentants du Département d'Etat ont indiqué que l'opinion de la communauté arméno-américaine est d'une grande importance pour eux et ils ont informé que depuis le 1 mars ils ont reçu un grand nombre de coups de téléphone et de lettres en matière de ces questions.

Dans le même but Hambik Sarafian et Sévak Khatchatourian ont également rencontré les membres du Congrès des Etats-Unis et les représentants des organisations engagées dans la défense des droits de l'homme.

## L'illusion de la liberté peut en réalité être un piège pour les médias

La déclaration de Noyan Tapan

Début à la page 1

fausse ou des informations qui pourraient encore plus déstabiliser la situation ainsi que des appels à la participation aux manifestations illégales, des informations ou des appels semblables en matière des questions étatiques et interpolitiques " peut causer de grands dommages à notre jeune pays. L'existence des médias libres, qui est l'un des garanties principales de la démocratie, tombe sous le danger. Dans les conditions de l'absence des critères " de la fausse

information fourni par les médias qui pouvait déstabiliser la situation ", les médias, diffusant le point de vue officiel, peuvent de nouveau agir sans-souci, tandis que tout point de vue ou information non-officiels peut être qualifié " de fausse et déstabilisante ". L'illusion de la liberté peut en réalité être un piège pour tout média diffusant un point de vue non-officiel, diffuser une peur et une incertitude parmi les journalistes et de dérouter l'Arménie de la voie de la démocratie et de la constitution d'une presse libre.

## La déclaration de la BC sur l'agiotage du marché des devises étrangères en Arménie du 23 au 25 novembre 2007

Un déclin d'agiotage des taux de change sur le marché arménien des devises étrangères avait été enregistré du 23 au 25 novembre 2007, et la Banque Centrale d'Arménie (BCA) avait annoncé que les résultats des contrôles seront rendus publics après les élections. Noyan Tapan a été informé par le Service de presse de la BCA que les recherches ont montré que ce qui se passait au cours de ces jours était le résultat de la conduite spéculative de certaines banques et bureaux d'échange fonctionnant dans le marché ainsi que de grandes transactions en espèces des devises étrangères par plusieurs hommes d'affaires.

Parmi les banques fonctionnant dans le marché dans la période mentionnée, la SARL " Prometey Bank " a établi le plus bas taux de change d'achat du dollar US, en l'abaissant à 280 drams. En réalisant un achat des devises étrangères par un bas taux de

change, la branche de la banque mentionnée sur l'avenue Tigran Mets a contribué à la formation des files d'attente des citoyens dans la société Ardchininvestbank, situé

USD	EUR	RUB
290	300	
440	460	
115	123	
180	200	

sur la même avenue (à la distance de 100 m). " HSBC Bank Armenia ", situé sur la même avenue, a fixé un taux de change de 300 drams, qui a eu comme conséquence de

plus longues files d'attente dans cette banque.

En rapports de ce fait, la BCA a pris des mesures nécessaires et a effectué un contrôle dans la SARL " Prometey Bank ", faisant attention à tous les fonctions et processus liés à l'achat et la vente des devises étrangères. Des violations des actes réglementaires ont été découvertes, en raison duquel des sanctions ont été prises envers la banque. La banque a été également chargée de revoir son activité et de présenter un nouveau programme, ce qui restreindra les conversions des devises étrangères en tant qu'une des activités principales de la banque.

Des opérations en espèces réalisées par le dollar entre certaines banques (Armeconombank, Ararat Bank) et les personnes physiques ont été également enregistrées. Dans le but de l'examen ultérieur la BC a présenté une information généralisée sur ces personnes aux

autorités du maintien de l'ordre.

Des cas de monétisation de grandes sommes par le dollar ont été enregistrés dans le système bancaire du 19 au 23 novembre 2007 : le montant total a fait 10 millions de dollars. La BCA n'a pas encore décidé le " destin " des 3 millions de dollars.

De grandes opérations des recettes et des dépenses en espèces par le dollar ont été faites par les organisations qui accomplissent une activité d'entrepreneur et qui sont les clients des sociétés " Unibank " et " HSBC Bank Armenia ". En même temps, de grandes opérations des recettes et des dépenses des devises étrangères par les personnes physiques, les clients des mêmes banques ont été enregistrées, qui, selon toute probabilité, servent la circulation d'ombre de ces organi-

sations. Cette information a été présentée au service d'impôt d'Etat.

Pendant la période mentionnée, les plus bas taux de change du dollar ont été établis par les bureaux d'échange suivants : Complexe hôtelier d'Arménie (valeur d'échange d'achat 274 drams), la SARL Keramika (275 drams), la SARL PSR (275 drams), la SARL Valetta (276 drams). Plusieurs violations ont été enregistrées à la suite des contrôles réalisés par la BC dans certains bureaux d'échange ainsi que dans la SARL Valetta. Pour ces violations des sanctions ont été prises envers les entités économiques : de 50000 drams jusqu'à 750000 drams. Les licences d'achat et de vente des devises étrangères des 7 bureaux d'échange peuvent être reconnues nulles.

## La dette extérieure d'Etat de la RA a augmenté de 20,2% en 2007

A la fin de l'année 2007 la dette d'Etat de la RA (intérieure et extérieure) a fait 507 milliards 156 millions de drams, dont la dette intérieure a fait 66 milliards 303 millions de drams contre 57 milliards 962,7 millions de drams de 2006, la dette extérieure a fait 440 milliards 853,1 millions de drams soit 1 milliard 449 millions 124 mille de dollars contre 1 milliard 205 millions 635 millions de dollars de l'an 2006.

Selon les données du Service statistique national de la RA, à la fin de 2007 la dette des obligations d'Etat à court terme dans la structure de la dette intérieure d'Etat a

constitué 7 milliards de drams contre 7 milliards 669,6 millions de drams de l'année précédente, la dette sur les obligations à moyen terme de bon avec un rachat partiel a fait 47 milliards 421,2 millions de drams contre 38 milliards 87,8 millions de drams, la dette sur les obligations à long terme de bon a fait 11 milliards 710,6 millions de drams contre 12 milliards 175,4 millions de drams, alors que la dette sur les obligations d'épargne a fait 171,4 millions de drams (il n'y avait pas de telles obligations dans la circulation à la fin de 2006).

Par rapport à la fin de l'année 2006, la dette extérieure d'Etat de

la RA a augmenté de 20,2%. A la fin de 2007 la dette du gouvernement arménien a fait 1 milliard 277 millions 355 mille de dollars contre 1 milliard 36 millions 863 mille de dollars à la fin de 2006), la dette de la BCA a constitué 167 millions 54 mille de dollars contre 163 millions 671 mille de dollars. Les prêts fournis par le gouvernement arménien et la BCA ont été payés à la fin de 2007 (1 millions 49 mille de dollars à la fin de 2006), alors que les prêts fournis dans le cadre des programmes spéciaux ont fait 4 millions 715 mille de dollars contre 4 millions 52 mille de dollars de 2006.

## "Ani-Tour"



L'Agence de Voyage organise des tours de 7 à 9 jours en Arménie historique

Pour information, contactez 52-78-34 ou (091) 203-206, écrivez-nous par [anitour@arminco.com](mailto:anitour@arminco.com) ou bien visitez-nous à Erévan, rue Nalbandian 5, 2ème étage

Ne manquez pas cette opportunité exclusive et réalisez vos rêves.

## La délégation arménienne à la Convention 2008 de l'UFE

Au début du mois de mars la Convention 2008 de l'Union des Français de l'étranger a eu lieu. Parmi les 165 délégués de divers pays était également ceux d'Arménie. Nous présentons des photos prises le 4 mars au Palais de l'Elysées.



Représentation de la section "Arménie" composée du Président, de Anouche Yezeguelian, et du Pasteur René Léonian



La délégation arménienne en discussion avec Gérard Pélisson, Président mondial de l'UFE, fondateur du Groupe ACCOR



Rama Yade, Ministre des droits de l'Homme, convaincue de se rendre en Arménie pour une visite privée à l'invitation de Anouche Yezeguelian de l'UFE-Arménie, avec les encouragements du député Thierry Mariani qui connaît bien Erevan.



Les délégués d'Arabie Saoudite, d'Arménie et du Vénézuéla, entourant la représentante du Gouvernement français



Le Président Nicolas Sarkozy recevant à l'Elysées les 165 délégués parmi lesquels ceux d'Arménie.



## Les Arméniens ont perdu la conseillère d'Obama ; Les Turcs ont perdu un leveur de fonds de Clinton



**De Harut  
Sassounian  
The California  
Courier  
Editorial de  
Sassounian du 13  
Mars 2008**

Samantha Power, lauréate du prix Pulitzer et auteure de l'ouvrage : "A Problem from Hell : America and the Age of Genocide", a démissionné la semaine dernière de ses fonctions de conseillère en politique étrangère du candidat présidentiel Barack Obama. Elle était un membre influent du cercle rapproché du sénateur Obama.

La démission de Mme Power est un grand coup porté aux Arméniens américains qui comptaient sur elle pour rappeler au sénateur Obama sa promesse de reconnaître le génocide arménien, s'il était élu Président.

Mme Power a joué un rôle clé en obtenant que le sénateur Obama fasse une déclaration forte sur le génocide arménien et les questions arméniennes en général. Elle a également fait une vidéo dans laquelle elle relate les anciennes déclarations exceptionnelles faites par le sénateur Obama sur des thèmes spécifiques concernant les Arméniens américains, y compris sa "déclaration très franche sur le génocide arménien ; son soutien à

la résolution du Sénat reconnaissant le génocide ; sa volonté en tant que Président de commémorer le génocide et d'appeler 'un chat un chat' ; et de dire la vérité à son sujet..."

Mme Power, qui enseigne à Harvard et qui est chroniqueuse pour l'hebdomadaire américain Time, a été obligé de démissionner après la publication de son interview avec le quotidien Scotsman, alors qu'elle se trouvait en Grande-Bretagne pour la promotion de son dernier livre. Elle a été citée disant que Hillary Clinton, la rivale démocrate du sénateur Obama, était "un monstre." Le Scotsman a publié cette remarque négative qu'elle a faite sur Clinton, bien que Mme Power ait dit au journal que ceci était "off the record."

Le Los Angeles Times a indiqué le 8 mars que Mme Power "avait précédemment confié à des amis que son ambition était de devenir un jour Secrétaire d'État." Bien que son commentaire sur la sénatrice Clinton lui ait fait perdre son rôle clé dans la campagne d'Obama, les Arméniens américains espèrent qu'elle regagnera son statut dans le cercle rapproché d'Obama s'il était élu Président.

Par coïncidence, la semaine dernière, les Turcs ont également perdu l'un des soutiens financiers majeurs de la campagne présidentielle de Hillary Clinton.

L'équipe de campagne Clinton a déclaré la semaine dernière qu'elle n'accepterait plus les contributions de Mehmet Celebi, un turco-américain important. Il était listé sur le site de campagne présidentielle de Clinton en tant que "Hill-raiser," une dénomination s'appliquant à ceux qui ont levé plus de 100 000 dollars pour soutenir la course à la Maison Blanche de la candidate. De plus, Celebi a été nommé délégué de la Convention Démocrate en l'Illinois par l'équipe Clinton.

Celebi est associé dans une entreprise, BMH Worldwide, qui a aidé à produire le film "La Vallée des Loups : Irak", un film turc anti-américain et antisémite dans lequel un médecin juif-américain prélève des organes sur les prisonniers irakiens, pour les exporter en Israël, en Angleterre et aux États-Unis.

Ann Lewis, conseillère de la campagne Clinton, a déclaré à l'agence Jewish Telegraphic : "Nous ne savons pas que M. Celebi était impliqué dans ce film et bien évidemment, nous ne sommes pas d'accord avec lui. Il ne fait plus partie des collecteurs de fonds pour cette campagne."

Le retrait de Celebi est un grand coup porté aux turco-américains, puisqu'il est l'un de leurs importants leaders politiques. Il est ancien vice-président et membre du

Conseil des Associations Turques Américaines d'Amérique (ATAA) et ex-président de l'Alliance Culturelle Turque Américaine (Chicago). Cela ne surprendra pas, Celebi a clairement apporté son



soutien aux négationnistes du génocide arménien. En septembre dernier, il a exposé ses vues déformées sur le génocide arménien dans un article publié par le Turkish Daily News.

L'équipe de campagne de Clinton ayant décidé de ne plus accepter les contributions récoltées par Celebi, il serait correct que les fonds levés par cette personne controversée soient restitués. Il n'est pas correct pour l'organisation Clinton de conserver les 100 000

dollars que Celebi a réunis, puis d'affirmer ensuite qu'il n'est plus associé à cette campagne. Si l'équipe de campagne Clinton désire réellement se dissocier de Celebi, elle devrait rendre les fonds collectés pour la sénatrice Clinton dans sa course à la présidentielle. De plus, Clinton doit couper tous les liens avec Celebi en annonçant qu'il n'est plus délégué de la Convention Démocrate pour l'état de l'Illinois dans le cadre de la campagne Clinton.

Alors que les Arméniens américains et les Turcs américains ont perdu des soutiens de grande valeur dans les camps respectifs d'Obama et de Clinton, les raisons des départs de Samantha Power et de Mehmet Celebi ne peuvent être comparés. D'un côté, l'erreur de langage de Mme Power, ses excuses et sa démission de son poste important dans la campagne Obama. De l'autre côté, Celebi, qui ne s'est aucunement excusé pour son rôle joué dans ce scandaleux film turc sur l'Irak. En outre, la campagne Clinton n'a pas restitué les fonds levés par Celebi et elle ne l'a pas ôté de la liste de ses délégués de la Convention Démocrate.

©Traduction C.Gardon pour le Collectif VAN - 11 mars 2008 - 08135 - www.collectifvan.org

## Sur les incidents au Karabagh

Par Vladimir Kazimirov

L'aggravation sérieuse de la situation interpolitique à Erévan et l'affrontement acharné arméno-azerbaïdjanais dans la région Ter-Ter ont été suivis par une large discussion sur les raisons de l'émergence du plus grand incident que d'habitude du 4 mars. Les versions des deux parties presque excluaient l'une l'autre. Il est peu nécessaire de nouveau exposer, comment il a été expliqué à Bakou, à Erévan et à Stépanakert. Mais ça vaut la peine d'expliquer, pourquoi les incidents au Karabagh sont si fréquents et sanglants. Peu de personnes savent quelle est la chose.

Une des particularités du conflit du Karabagh est que le cessez-le-feu du mois de mai 1994 a été atteint non seulement sans disposition des observateurs internationaux ou des forces de pacification, mais aussi sans séparation réciproque des forces de côtés (surtout de l'armement lourd) de la ligne de leur contact au jour de l'arrêt des opérations de guerre.

De tels genres de mesures militaires et techniques sont nécessaires pour l'observation plus sûre du cessez-le-feu par les parties. La variante ordinaire symétrique de la séparation des troupes a été rejetée par le Ministre de la Défense azeri, Mamedrafi Mamedov, cependant la variante asymétrique aussi, élaborée par l'intermédiaire russe spécialement tenant compte des préoccupations du côté azerbaïdjanais, n'a été acceptée non plus. A cause de cela la distance entre les emplacements de combat des parties est restée petite dès 1994, ce qui a intensifié seulement le danger des

incidents. Plus tard une des parties a même avancé ses positions en avant au rang des places. Ainsi, les parties ont pratiquement assumé du tout au tout une responsabilité spéciale, beaucoup plus grande, que d'habitude, du maintien du régime du cessez-le-feu.

Les intermédiaires actuels et le



Vladimir Kazimirov

représentant personnel du président en exercice de l'OSCE sont appelés à contribuer au renforcement du régime du cessez-le-feu, cependant tenant compte du susmentionné, leurs possibilités de fixer et de contrôler les incidents à la ligne du contact sont pratiquement fort limitées. Les objectifs et les responsabilités de l'ambassadeur Andrzej Kasprzik sont définis par son mandat, accepté au début de l'an 1995. Depuis 1997 lui et ses adjoints, ils font périodiquement des surveillances à la ligne du contact, mais cela ne peut aucunement exclure les incidents : tout dépend des parties elles-mêmes. Les parties du conflit, peuvent sans doute demander au

représentant personnel du PE de l'OSCE d'assister à la révélation des violations du régime du cessez-le-feu, et lui, il faut croire qu'il consentira, mais il lui est difficile d'étudier d'une manière certaine ce qui s'est passé là il y a 3 ou 4 jours.

Compte tenu de la spécificité marquée de la position à la ligne du

contact au Karabagh, au début de l'année 1995 les coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE (la Russie et la Suède) ont proposé aux parties de conclure un Accord sur le renforcement du régime du cessez-le-feu. Y est défini l'ordre du règlement des incidents, du maintien des contacts directs entre toutes les parties à trois niveaux : 1) la direction politique, 2) la direction militaire, 3) entre les commandants sur les places le long de la ligne du contact. L'Accord engage les parties en cas d'incident d'entrer immédiatement en contact avec la partie résistante ainsi qu'avec les intermédiaires. La place exacte et le temps de l'incident, son caractère et les con-

séquences doivent être indiqués et ils doivent proposer de prendre des mesures contre les violateurs afin de rétablir le "statu quo ante". L'autre partie est obligée de mener immédiatement une enquête et pendant 6 heures de donner une réponse sur le fait de l'incident, ainsi qu'annoncer les mesures prises par elle dans le but d'éliminer ses conséquences. Des mesures sont aussi prévues contre la propagande des incidents et du forçage de la méfiance mutuelle et de l'hostilité.

Le texte de l'accord est étudié avec les chefs des parties, Heidar Aliev, Lévon Ter-Petrosian et Robert Kotcharyan et selon leur instruction, ce dernier est signé par les chefs des armées, les ministres de la défense d'Arménie et d'Azerbaïdjan et par le commandant de l'armée du Haut-Karabagh. Les parties ont officiellement échangé des numéros de téléphones de la communication gouvernementale de la direction politique et militaire.

De même que le document sur le cessez-le-feu (mai 1994), cet accord a été spécialement formé comme illimité (par défaut). Il est entré en vigueur le 6 février 1995. Il est l'unique dans l'actif de l'OSCE pour le Karabagh, cependant il y a longtemps qu'il n'est pas accompli par les parties. Comme l'un des auteurs de l'accord, en raison des incidents fréquents, j'ai à maintes reprises soulevé la question sur sa non-exécution par les parties dans mes articles et mes discours ainsi que devant les structures de l'OSCE.

En 2005 encore, pendant les auditions parlementaires à Erévan, le Ministre de la défense d'Arménie de cette époque-là Serge Sarkissian a publiquement répondu que les Arméniens sont prêts à revenir à l'exécution de cet accord, si la partie azerbaïdjanaise agira de même. La même position a pris Stépanakert. Ensuite il a proposé à Bakou et à Erévan de s'accorder sur

l'exécution de l'accord. Il n'y a pas de réponse de Bakou jusqu'ici.

Si l'une des parties n'est pas satisfaite par l'accord, elle pouvait proposer de le compléter ou de changer, finalement, de conclure un autre. Presque chaque jour on annonce sur les violations par l'autre partie du cessez-le-feu, mais parfois sur les victimes parmi les militaires et les habitants, cependant il n'y a aucune proposition constructive pour la normalisation de la situation. La logique élémentaire exige des parties non seulement l'expression de la préoccupation par les incidents qui se passent et les pertes humaines, mais aussi par la prise des mesures concrètes pour la rectification de la situation. Autrement on met sous le doute la solvabilité des formations d'Etat qui ont officiellement assumé une série d'obligations mais ne les ont pas accompli. Il est temps de demander d'avance: est-ce qu'on accomplira l'accord du règlement du conflit du Karabagh, "des principes de base" duquel un travail est réalisé, ou il lui attend le même destin que l'accord de 1995 ?

L'approche de l'OSCE provoque de la surprise, qui n'a pas entrepris des efforts pour l'exécution de l'accord, signé sous son égide et visant à l'assainissement de la situation dans la région du conflit. Le 5 mars dernier, le Ministère des Affaires étrangères de la Russie a proposé aux parties de rendre opérationnel toutes les possibilités prévues dans cet accord. Aujourd'hui déjà tous les coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE se sont exprimés pour.

Vladimir Kazimirov, de 1992 à 1996, chef de la mission intermédiaire de la Russie, participant et coprésident du Groupe de Minsk de l'OSCE. A présent il est le vice-président de l'Association des diplomates russes.



• Directeur Général: Tigran Haroutiunian  
• Rédacteur en chef: Haroutiun Khachatryan  
• Traductrice: Nona Petrossian  
• Correcteur: Irène Shaboyan  
• Directeur de Publication: Marina Haroutiunyan  
• Mise en Forme: Mushegh Babayan

Editeur: Noyan Tapan SARR  
N°28 Rue Isahakian, Erévan, 0009  
République d'Arménie  
Date et N° de Régistre:  
15.12.1995; 273.110.00512  
Tirage: 1000 copies  
Tel:(37410) 56-59-65, Fax:(37410) 52-43-18  
E-mail: contact@nt.am  
URL: www.nt.am

L'édition Française de Noyan Tapan L'essentiel est sponsorisée par Mr. Raymond Yézéguelian.